



La Communauté de communes Ousse-Gabas accorde des aides financières, dans le cadre de ses compétences, aux associations à but culturel ou sportif ayant une action pédagogique dispensée par des acteurs, bénévoles ou salariés, aux compétences reconnues. En outre, ces associations devront souscrire à toutes les conditions suivantes :

- Avoir leur siège sur le territoire de la CCOG ;
- Avoir un programme de formation précis s'adressant à un public jeune issu majoritairement du territoire ;
- Agir sur tout ou partie du territoire.

Dossier de demande de subvention

Aide à la formation culturelle et sportive

Service Culture et communication

Année 2016

Nom de l'association :

.....

Descriptif du programme de formation (*donner un descriptif de l'activité du club ou de l'association, préciser le nombre d'éducateurs et leur diplôme, mentionner le rythme des entraînements proposés et indiquer les engagements de l'association aux diverses compétitions, démonstrations, spectacles, etc.*) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Présentation de l'association

Nom de l'association :

Sigle de l'association :

Objet associatif :

.....
.....

Adresse postale du siège :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site Internet :

Adresse postale de
correspondance (si
différente) :

Code postal : Commune :

N° SIREN ou SIRET :

Numéro de récépissé en
préfecture :

Date de parution au Journal
Officiel :

Si agrément(s)
Administratif(s), précisez
quel(s) type(s)

Responsable de l'association

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Composition du bureau

.....
.....
.....

Nombre de salariés : Nombre de bénévoles :

Nombre d'adhérents :

Documents et renseignements à fournir

- Lettre de demande de subvention
- Dossier de demande de subvention ci-joint à remplir
- Copie des statuts de l'association (sauf si déjà transmis)
- Pièce justifiant le siège social de l'association sur le territoire de la Communauté de communes Ousse-Gabas.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (nom, prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales; des cotisations et paiements correspondants ainsi que des assurances et responsabilités ;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association : (joindre RIB)

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code Banque Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB/RIP

Fait à le

Signature